

# BOULANGER

**A. du 12-1-1999. JO du 20-1-1999**

**NOR : MENE9802906A**

**RLR : 545-1b**

**MEN - DESCO A6**

---

*Vu D. n° 95-664 du 9-5-1995 mod.; A. du 9-5-1995; A. du 9-5-1995; A. du 14-10-1997; Avis de la CPC alimentation du 24-3-1997*

---

**Article 1** - L'annexe III à l'arrêté du 14 octobre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel boulanger est abrogée et remplacée par l'annexe I au présent arrêté.

**Article 2** - L'annexe IV à l'arrêté du 14 octobre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel boulanger est abrogée et remplacée par l'annexe II au présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1999  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,  
Le directeur de l'enseignement scolaire  
Bernard TOULEMONDE

---

*Nota : L'annexe I est publiée ci-après. L'arrêté et ses annexes I et IV seront disponibles au CNDP 13 rue du Four 75006 Paris ainsi que dans les CRDP et CDDP.*

## Annexe I

## RÈGLEMENT D' EXAMEN

BREVET PROFESSIONNEL BOULANGER		CFA ou section d'apprentissage habilité Formation continue en établissement public		Formation continue en établissement public habilité		CFA ou section d'apprentissage non habilité enseignement à distance Formation continue en établissement privé		
ÉPREUVES	UNITÉS	COEF	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE
E.1 Fabrication d'une commande	U.10	12	écrite et pratique	12h/ 2jours	écrite et pratique	12h/ 2jours	écrite et pratique	12h/ 2jours
E.2 Technologie et lexique professionnel en langue vivante	U.20	4	écrite	2 h	CCF	-	écrite	2 h
E.3 Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements	U.30	3	écrite	2 h	CCF	-	écrite	2 h
E.4 Gestion								
Sous-épreuve: Diagramme de production	U.41	3	CCF	-	CCF	-	écrite	3 h
Sous-épreuve: Gestion-comptabilité et techniques commerciales	U.42	3	CCF	-	CCF	-	écrite	3h
Sous-épreuve: Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	U.43	2	CCF	-	CCF	-	écrite	2 h
E.5 Expression française et ouverture sur le monde	U.50	3	écrite	3h	CCF	-	écrite	3 h
Epreuve facultative : langue vivante étrangère	UF		orale		15 min préparation		15 min interrogation	